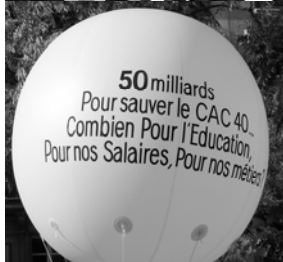
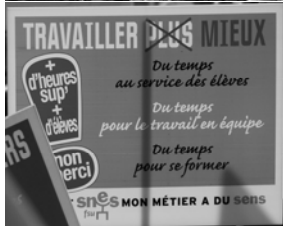


DEFENDRE ET PROMOUVOIR LE SERVICE PUBLIC D'ORIENTATION ET LES MISSIONS DE SES PERSONNELS

Sommaire :

- P. 2 Éditorial
- P. 3 Des élus déterminés et efficaces
- P. 4 Les revendications du SNES et de la FSU
- P. 5 et 6 Défendre le service public d'orientation
- P. 7 et 8 comment voter ?



Editorial :

A cette rentrée, les effets désastreux de la politique gouvernementale sont ressentis par tous : politique d'austérité renforcée, désengagement de l'État qui supprime à tour de bras les emplois publics, fragilise l'ensemble des services publics et attaque les fondements statutaires de la Fonction publique.

Le service public d'éducation est de par son poids et de par ses missions d'intérêt général et de formation, le principal objet des attaques : destructions massives de postes, réformes permettant de réduire des moyens et d'imposer une conception ségrégative du système éducatif, accentuation du pilotage par le local qui renforce le poids des CE.

Tous les personnels vivent au quotidien une dégradation accrue de leurs conditions d'affectation et d'exercice. Tous sont confrontés à une attaque brutale et idéologique remettant en cause leurs métiers, l'existence d'une vraie formation initiale et continue, leurs missions spécifiques, leurs statuts et cherchant à briser les garanties individuelles et collectives.

Le service public d'orientation est au cœur de cette politique de démantèlement :

- mise en place d'une conception de l'orientation précoce, adaptés aux besoins économiques immédiats et soumise aux intérêts privés.
- asphyxie des moyens : suppressions de postes et assèchement des recrutements aux concours,
- fragilisation et flexibilité accrues des personnels : explosion de la précarité, remplacements non assurés, charge de travail accru pour tous
- remise en cause des missions et de la place et du rôle de l'orientation dans le service public d'éducation : fermeture et fusion de CIO afin de permettre la labellisation imposée par la Loi sur l'orientation tout au long de la vie, externalisation des missions centrées désormais sur un public hors éducation nationale, la charge de la mission d'orientation des élèves étant déplacée vers les enseignants.

Le SNES combat avec détermination l'ensemble de cette conception et de cette politique qui sur la forme se fait sans aucune transparence et à marche forcée et sur le fond est désastreuse pour les élèves et pour les personnels. Au niveau académique, il a multiplié les interventions en face d'un Rectorat qui a érigé en règle de fonctionnement l'absence de transparence et les coups bas : audiences, groupes de travail arrachés par le SNES sur la carte académique des CIO, interventions au Comité technique paritaire académique... Il n'a cessé d'informer et de mobiliser les personnels afin de construire avec eux les actions collectives nécessaires.

Le SNES et la FSU revendiquent une autre conception de l'orientation et une autre politique pour le Service public d'orientation axée sur:

- le recrutement en personnels titulaires et qualifiés et une revalorisation globale du métier (carrières, salaires, formation, conditions de travail)
- le respect des missions
- l'ancrage préservé et affirmé dans le Service public d'éducation ce qui implique présence de CIO sur tous les territoires notamment dans les zones défavorisées (mission générale de Service public) et prédominance de la mission spécifique d'intervention en direction du public scolaire (ancrage prééminent dans le Service public d'éducation)

En participant très largement à la journée d'action de grève et à la manifestation du 27 septembre, initiée par le SNES et la FSU, les personnels d'orientation ont exprimé leur refus de la politique gouvernementale et exprimé avec force ces exigences.

L'enjeu des élections professionnelles du 13 au 20 octobre est l'occasion de réaffirmer massivement ce refus et ces exigences.

L'enjeu est capital :

En votant pour le SNES (CAP) et pour la FSU (CT) vous conforterez la conception d'un syndicalisme actif, revendicatif et unitaire qui se bat avec vous pour un service public d'orientation ambitieux et de qualité dans l'intérêt des jeunes et des personnels.

Marie-Damienne Odent / Michel Vialle co-secrétaires généraux

Cécile Cherouvrier / Evelyne Le Breton responsables académiques de la catégorie / élus en CAPA